

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Société CAP ECO RECYCLING à Puceul

Par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/316 en date du 11/01/2021 une enquête publique est ouverte à la mairie de Puceul, pendant une période de 33 jours du **lundi 14 février 2022 à 9h au vendredi 18 mars 2022 inclus à 17h30** portant sur la demande présentée par la société CAP ECO RECYCLING en vue de l'augmentation de production de l'activité de transit, regroupement et de broyage/compressage de déchets plastiques qu'elle exploite à Puceul.

Cet établissement est soumis à autorisation sous la rubrique n° 2791 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Madame Aude VOUZELLAUD, Conseil en propriété industrielle, est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de Puceul, les observations du public aux dates et heures ci-après :

—lundi 14 février 2022	de 09H00 à 12H30
— mercredi 23 février 2022	de 08H45 à 12H30
— jeudi 3 mars 2022	de 08H45 à 12H30
— mardi 8 mars 2022	de 08H45 à 12H30
— vendredi 18 mars 2022	de 13H45 à 17H30

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique et du dossier numérique sur un poste informatique, en mairie de Puceul aux jours et heures d'ouverture des services au public et selon les modalités d'accueil du public en vigueur. La consultation du dossier d'enquête publique est également possible depuis le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr.

Le dossier comporte une étude d'impact du projet, ainsi que les avis obligatoires notamment l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant le temps strict de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre « papier », déposé en mairie de Puceul.

Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur à la mairie de Puceul (16 rue de la mairie - 44390 Puceul).

Elles peuvent être déposées par voie dématérialisée dès l'ouverture de l'enquête à l'adresse suivante : enquete.capecorecycling.puceul@gmail.com La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant la stricte période de l'enquête seront pris en compte et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Puceul pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la Société CAP ECO RECYCLING 21 avenue du Coeur de l'Ouest 44390 PUCEUL.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté d'autorisation délivré par le préfet de Loire-Atlantique assorti de prescriptions d'exploitation, ou un refus.